



31 Janvier 2014

Antenne d'Aix : l'administration doit respecter les engagements pris à l'égard des agents et des organisations syndicales !

Suppressions d'emplois, c'est insupportable!

Nous avons été informés que la DRFIP 13 renie les engagements écrits (CTPS du 18/11/2010 et lettre de mission du Directeur Général des Finances publiques du 29/08/2011) concernant la pérennisation des missions fiscales de l'antenne d'Aix de la direction de la DRFIP13 :

Cette année, ce sont encore 38 suppressions d'emplois qui frappent notre direction. C'est inacceptable !!!

Dans ce cadre, la DRFIP 13 entend supprimer 20% des emplois d'inspecteurs au 1/09/2014 à l'antenne d'Aix. Cette décision remet en cause les missions exercées par l'antenne et la pérennité du service.

La DGFIP doit faire respecter les engagements pris par le Directeur Général.

Il s'agit non seulement du respect des garanties données à nos collègues de l'antenne de ne pas être soumis au chantage entre mobilité géographique et professionnelle, mais aussi du sort de tous les agents qui à un moment donné peuvent être confrontés à des restructurations, dans quelque service qu'ils travaillent :

Pour nous tous, ce reniement signifie qu'en cas de restructuration, la DRFIP13 s'arroge le droit de faire comme elle veut, quand elle veut, en s'asseyant sur les engagements de la DG, quand bien même ils auraient été faits par écrit!

Voilà pourquoi nous demandons que les engagements écrits soient respectés et que cessent toutes suppressions d'emplois quels que soient les services, la résidence ou la filière.

NOM	SERVICE	SIGNATURE

NOM	SERVICE	SIGNATURE
		I

A renvoyer au local syndical CGT (Aix Estienne d'Orves ou Marseille rue Borde) ou à remettre à un-e responsable syndical-e).

Pétition scannée à envoyer à: cgt.drfip13@dgfip.finances.gouv.fr